



L'édito du maire

Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,

Le 22 avril, s'est tenue la première assemblée des Mouansois, dans la salle de l'aquarium de la Médiathèque. Près de 120 Mouansois du village, des Calades, des Sous-Caous et du Château ont participé à cette rencontre.

Nous avons parlé circulation, déchets, insécurité, initiatives innovantes. Chaque question a été abordée de manière précise, concrète pour apporter des réponses aux habitants des quartiers concernés. C'est cela faire vivre notre démocratie au quotidien.

Du point de vue de la circulation, l'objectif est à la fois d'améliorer la fluidité sur le boulevard qui traverse notre commune (avenue de Cannes) et d'obtenir une ambiance apaisée

« Mieux vivre ensemble, c'est avant tout se parler »

avec un espace partagé entre piétons, cyclistes et automobilistes. C'est ambitieux, mais c'est possible.

La question des déchets est tout aussi importante, nous en produisons trop, beaucoup trop. Nous pouvons en réduire la quantité par une action



concertée entre élus, agents de service et habitants, en modifiant notre mode de consommation et en améliorant encore le tri. Il faudra sûrement également revoir notre mode de collecte et les points d'apport volontaire.

Nous sommes tous concernés malgré de bonnes performances, nous pouvons faire mieux encore ! La propreté, comme la sécurité nécessite la vigilance de chacun de nous.

Au rythme d'une assemblée par mois, tous les quartiers seront invités à ces rencontres. Elles sont utiles et nécessaires parce que mieux vivre ensemble, c'est avant tout, se parler, échanger.



Votre maire
Pierre ASCHIERI

Prochaines assemblées de Mouansois(es) :

- « Quartier de la Grand Pièce »
vendredi 20 mai à 18 h 30
à l'aquarium de la médiathèque
- « Quartier de la gare »
jeudi 30 juin à 18 h 30
à l'aquarium de la médiathèque

À la Une

Les pesticides présentent des risques connus pour la santé et l'environnement mais apparaissent encore incontournables pour leur efficacité et leur facilité d'emploi.

Pour apprendre comment vous passer d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires (interdits à la vente aux particuliers à partir de 2019) pour combattre parasites et maladies dans vos plantations, ou au contraire pour témoigner sur votre savoir-faire, venez à la conférence le jeudi 19 mai à 18 h 30 à la médiathèque de Mouans-Sartoux !

Des intervenants, jardiniers amateurs et professionnels locaux, y présenteront leur expérience de pratiques alternatives de jardinage au naturel pour potagers, jardins d'ornement, amendement et respect de la biodiversité.

Un balcon fleuri, un beau jardin d'agrément, ou un potager bio productif, sans utiliser de pesticides, c'est possible !



Cinéma

Pendant les travaux, le cinéma et la médiathèque restent ouverts

Le chantier s'installe depuis début février et depuis le 1^{er} mai la grue a été installée. Quatre des sept oliviers ont été déplacés et replantés dans la cour de l'école Aimé Legall, pour le plus grand bonheur des enfants. Deux d'entre-eux sont maintenus sur place. Le septième a trouvé sa place au sein de la régie municipale agricole de Haute Combe. La livraison de l'extension du [cinéma La Strada](#) est prévue pour la fin de l'été 2016 et pen-

dant le chantier, le cinéma et la médiathèque restent ouverts sans perturbations. Deux salles de plus sont construites au-dessus de la grande salle, soit plus de 300 places en plus. Des escaliers le long de la façade donnant sur la place des Anciens-combattants et un ascenseur permettront d'y accéder. C'est le délégataire, *Ciné Alpes*, qui prend à sa charge le financement de cette extension tant attendue pour satisfaire tous les spectateurs qui viennent à Mouans-Sartoux au cinéma.



Jeunesse

L'Espace Accueil Jeunesse (EAJ)

est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation ouvert à tous les jeunes et à leur famille proposé par la ville de Mouans-Sartoux

L'accueil est proposé dans les locaux de la Maison Bleue, place de l'Hôtel de Ville, gratuitement et sans rendez-vous.

Des permanences sont assurées par des professionnels de santé (psychologues, médecins, addictologues, etc.)

Jours et horaires d'ouvertures :

- lundi de 17 h à 19 h
- mercredi de 15 h à 18 h
- vendredi de 17 h à 19 h
- samedi de 10 h à 12 h

Infos : Mouans Jeunesse au 04 92 92 43 90

Les faits marquants du conseil municipal du jeudi 30 mars 2016

Ce conseil a été essentiellement marqué par le vote des budgets 2016 (Commune, Eau, Assainissement, Pompes Funèbres, et Transports), en accord avec les orientations du Débat d'Orientation Budgétaire qui avait fait l'objet du précédent conseil. En complément, ont été votées les subventions aux associations, sans changement notable par rapport à 2015, hormis la disparition de la subvention à l'OMAJ, dont les activités sont maintenant intégrées directement dans les services municipaux.

Les principaux autres sujets de ce conseil ont concerné :

- Personnel municipal, pour lequel une mise à jour du tableau des effectifs a été effectuée, sans augmentation du nombre d'agents.
- Sécurisation du carrefour chemin des Bellons/Chemin du Plan sur la RD 404 : après la 1^o tranche de travaux effectuée avec l'aide du Conseil Départemental, une 2^e tranche de travaux va être effectuée sur ce carrefour.
- Enfance : renouvellement de la charte « Ville amie des Enfants » entre la commune et l'[UNICEF](#).
- Création d'une Maison de l'Education à l'Alimentation Durable : autorisation donnée au Maire de rechercher des financements, afin de continuer la politique de la commune dans ce domaine depuis plusieurs années, dans le cadre du Plan National Nutrition Santé.
- Tennis club : autorisation donnée au Maire de signer une convention avec la Société Publique Locale Pays de Grasse Développement pour réaliser des travaux à la charge du Tennis club (création d'un terrain de padel et aménagement du club-house) et à la charge de la commune (accessibilité).

La prochaine séance publique du conseil municipal se tiendra le jeudi 2 juin 2016, à 18 h 15, salle de la Donation Albers-Honegger (parking du château). Infos au 04 92 92 47 00.

En bref

La commune et la Défense Nationale

Afin de manifester son soutien à la Défense Nationale, la commune a officiellement signé le 23 mars dernier une Convention de soutien à la Politique de Réserve Militaire. Cette convention facilite en particulier la participation des agents municipaux réservistes aux périodes militaires. Dans le même esprit, la commune a accueilli le 27 avril une réunion des Correspondants Défense de 13 communes avoisinantes.

La tête dans les étoiles

La commune a obtenu en début d'année, 2 étoiles et une mention spéciale TEPCV* au concours des Villes et Villages étoilés. La cérémonie officielle de remise des diplômes correspondants aura lieu le 24 Juin en fin d'après-midi et sera suivie par une soirée d'observation du ciel dans le parc du Château, avec la participation de quelques astronomes amateurs.

* (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte)

Sentiers de randonnée dans la forêt mouansoise

En début d'année, une brochure des sentiers mouansois a été mise à la disposition de tous les amoureux de la Nature à l'Office de Tourisme. Il y est annoncé un balisage en bleu des nouveaux sentiers décrits dans cette brochure. Ce balisage est maintenant achevé, ce qui devrait faciliter un peu plus l'accès à notre belle forêt. Rappelons aussi que la lecture de cette brochure des sentiers peut être agréablement complétée par le livre « [Allons en Forêt](#) » qui a été distribué aux Mouansois en début d'année.



Forum Arts et Livres : une librairie de 1000m² aux Gourettes

Une belle et grande librairie à Mouans-Sartoux : le Forum Arts et livres ! Nous sommes fiers d'accueillir la famille Augier, famille Mouansoise, libraires au Plan de Grasse, qui ouvrent leur deuxième librairie à Mouans-Sartoux, dans les locaux aménagés au rond-point des Gourettes. (Ils seront voisins de la nouvelle enseigne « Le grand comptoir » qui connaît déjà un franc succès). Notre commune est connue pour son appétit de lire, de livres et de rencontres. Avec le festival du livre, la médiathèque, nous rêvions d'une librairie : c'est chose faite ! Sur 1000m², un grand espace jeunesse, BD, mangas, du matériel pour les loisirs créatifs, une papeterie-carterie, de la littérature, des livres régionaux, des livres de sport, loisirs, cuisine, etc. Mais aussi un forum de rencontres et signatures, d'animations jeunesse, et enfin un coin café convivial. Cette librairie sera l'occasion

pour tous de passer de bons moments, à découvrir, feuilleter et discuter avec les libraires. L'accueil sera assuré par des libraires professionnels, qui pourront nous guider et nous conseiller avec bienveillance. Tous les moyens contemporains de commande seront utilisés pour que les livres soient disponibles très vite. Après les fermetures des librairies du bassin Cannes-Grasse, la bonne santé d'Arts et livres du Plan de Grasse, qui reste ouverte, et l'ouverture d'une grande librairie à Mouans-Sartoux, montrent que le livre papier a tout l'avenir devant lui. Le Forum Arts et Livres est aussi accessible à pied, à vélo et par les transports en commun, train et bus.



Lutte contre le « moustique tigre »

SOYEZ SECS AVEC LES MOUSTIQUES

**PARTOUT
SUPPRIMEZ
LES EAUX
STAGNANTES**

Chaque femelle de « moustique tigre » pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.

www.albopictus06.org

DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

EID MEDITERRANEE

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

La modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours et soumise à enquête publique a permis de recueillir les remarques des administrés.

Comme nous nous y étions engagés, il en sera tenu compte, tout en préservant les objectifs fixés qui visent à préserver le territoire communal de divisions foncières trop nombreuses dans les secteurs pavillonnaires. (Celles-ci étaient rendues possibles

par la suppression de la notion d'« occupation du sol » dans les règlements d'urbanisme). Dans ce but, certaines dispositions vont faire l'objet de réajustements. Afin de partager avec la population les fruits de cette réflexion, un complément de l'enquête publique se déroulera du 15 au 30 juin 2016. A l'issue et après le rendu du rapport de commissaire enquêteur, le conseil municipal adoptera le PLU ainsi modifié.

Pierre ASCHIERI

Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

Ne dit-on pas à l'approche des beaux jours, qu'une hirondelle ne fait pas le printemps ? Contrairement au petit inventaire à la Prévert du Maire et de ses affidés, c'est aussi le cas cette année à Mouans-Sartoux. Même si j'ai eu l'occasion de saluer ici les efforts accomplis par les collaborateurs municipaux en matière d'optimisation des charges générales de l'administration, je regrette qu'aucune

des lignes de forces du triptyque : réduction des dépenses, gel de la fiscalité, plan de désendettement que notre Groupe a encore une fois défendu lors du Débat d'Orientation Budgétaire ne soit traduite dans le Budget 2016. A l'inverse, la Majorité poursuit une politique hors du temps qui conduit — franchie l'épreuve électorale de 2014 — à l'augmentation des impôts locaux pour la 2^e année consécutive.

Christophe CHALIER

Quinzaine du commerce équitable : du 14 mai au 29 mai à Mouans-Sartoux

La Ville de Mouans-Sartoux soutient le commerce équitable et a décidé de s'engager depuis quelques années dans ses choix, devenant Territoire de commerce équitable.

Via l'association [Maison du Commerce Équitable](#) (MCE), la ville participera activement à la Quinzaine du commerce équitable avec au programme :

- les **jeudi 19 et 26 mai** : des stands sur les marchés
- le **samedi 28 mai** : de 10 h à 17 h, un marché équitable avec des petits producteurs sur le parvis de la médiathèque - à 19h : ciné-débat sur les monnaies locales à l'aquarium.



Comment fonctionne le commerce équitable ?

Les filières de commerce équitable fonctionnent sur la base d'un partenariat entre un acheteur (une entreprise) et des organisations de producteurs (paysans ou artisans en général) fixant un certain nombre d'engagements et de garanties à respecter pour chacune des parties.

L'acheteur s'engage à :

- Payer un prix juste aux producteurs.
- Garantir une relation commerciale durable.
- Garantir des conditions et des délais de paiement favorables (préfinancement).
- Participer au financement des projets de développement (programmes sociaux et/ou investissements productifs).

De leur côté, les organisations de producteurs s'engagent à :

- Se structurer en organisations collectives transparentes et démocratiques.
- Veiller à l'égalité hommes/femmes.
- Lutter contre toutes discriminations (raciales, religieuses, ethniques, etc.).
- Assurer des conditions de travail décentes au sein de leurs organisations et proscrire le travail des enfants.
- Protéger l'environnement (proscription de l'utilisation d'OGM et encouragement à la pratique d'une agriculture biologique).
- Mettre en place des projets collectifs au bénéfice de la communauté.

Des composteurs individuels mis à disposition des habitants par la CAPG

La réduction des déchets à la source est devenue un enjeu majeur pour la préservation de notre environnement. Depuis le mois d'octobre 2015, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse met à la disposition de tous ses habitants un composteur individuel, afin de recycler les déchets verts ménagers.

30 % des déchets ménagers compostables

Il faut savoir que 30% des déchets de la maison et du jardin sont compostables. Ce qui permet de recycler et de réduire d'autant les déchets collectés et traités. Le compost obtenu pourra être facilement valorisé pour réaliser un amendement de qualité pour votre jardin et/ou pour vos plantations.

Bénéficiez enfin de formations gratuites et conviviales proposées par le [Pays de Grasse](#), afin d'améliorer vos connaissances sur l'art du compostage, et sur le jardinage au naturel !



Ça s'est passé à Mouans-Sartoux



Près d'une trentaine de groupes répartis sur une dizaine de scènes plantées sur les places du village et dans le parc du château ont contribué au succès du 20^e anniversaire du **Printemps Musical** organisé par la ville de Mouans-Sartoux ! Tous les styles musicaux étaient à l'affiche : rock, jazz, classique, métal, electro, pop, de 20 heures minuit, pour le plus grand plaisir des musiciens et des mélomanes venus les encourager et les applaudir ! (nos photos à gauche)



Autre fête populaire, la **fête du miel**, la plus importante du genre dans le sud-est de la France, qui a réuni la plupart des apiculteurs de Provence autour des meilleurs nectars de romarin, lavande, thym, sapin, montagne et toutes fleurs !

Sur votre agenda

EXPOSITION
12.06 - 13.11.2016
BERNAR VENET
Les origines 1961 - 1966

Espace de l'Art Concret
centre d'art contemporain / Mouans-Sartoux (06)
Château de Mouans 06370 Mouans-Sartoux / T. +33 (0)4 93 75 71 50 / S. www.espaceartconcret.fr

En mai et juin à Mouans-Sartoux

- **vendredi 20 mai**
de 6 h 23 à 22 h 15, Piano Gare,
à la gare de Mouans-Sartoux.

- **dimanche 22 mai**
vide-grenier proposé par l'office de
tourisme de 8 à 19 heures.

- **du jeudi 26 au dimanche 29 mai**
13^e festival de théâtre amateur,
salle Léo Lagrange.

- **du 27 au 29 mai**
Festival des Arts Plastiques Enfant
parc du château de Mouans-Sartoux

- **samedi 11 juin**
vernissage de l'exposition
Bernar Venet les origines 1961-1966

- **dimanche 19 juin**
vide-dressing, de 9 à 18 h
sur les places du village

- **mardi 21 juin**
Fête de la musique 2016
de 20 h à minuit sur les places
du village et le parc du château

MOUANS-SARTOUX
VIDE-GRENIER
DIMANCHE 22 MAI 2016
Sur le boulevard urbain
et toutes les places du village

Inscriptions à
L'OFFICE DE TOURISME : +33 (0)4 93 75 75 16
Tarif de l'emplacement : 25 € (9 m² environ)

Réservez * Aux particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usages à condition qu'ils aient leur domicile ou leur résidence secondaire dans l'arrondissement départemental, ou la commune. *Pièces à fournir lors de l'inscription: photocopie d'une pièce d'identité, n° d'immatriculation du véhicule. En cas de fortes pluies le vide-grenier est reporté au dimanche 5 juin 2016.

« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : papillon@mouans-sartoux.net

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.



Imprimé sur papier PEFC issu de forêts durablement gérées - Imprimeur labellisé Imprim Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.



Le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux / n°9 mai-juin 2016

